

**ARRETE DE
PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DE GESTION DE
L'IREM D'AIX-MARSEILLE**

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;
Vu le décret n°2011-1010 du 24 août 2011 portant création de l'Université d'Aix-Marseille ;
Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille approuvés par l'assemblée constitutive provisoire du 14 octobre 2011 relative à l'adoption des statuts de l'Université d'Aix-Marseille
Vu les statuts de L'IREM D'Aix-Marseille approuvés par le conseil d'administration de l'Université en sa séance du 28/01/2014 ;
Vu l'arrêté électoral en date du 06 novembre 2020
Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège : des enseignants du primaire et secondaire

Sièges à pourvoir : 3 titulaires
 Inscrits : 66
 Votants : 14
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages valablement exprimés : 14
 Taux de participation électorale : 21.21%
 Quotient électoral : 4.66

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
AUROY Didier	14	1		1
MOUSSAVOU François	14	1		1
NENY Florence	14	1		1

Sont élus :

- **AUROY Didier ;**
- **MOUSSAVOU François ;**
- **NENY Florence.**

Collège : des enseignants et chercheurs du supérieur

Sièges à pourvoir : 3 titulaires
 Inscrits : 29
 Votants : 12
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages valablement exprimés : 12
 Taux de participation électorale : 41.38%
 Quotient électoral : 4

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
BOSCO Mickaël	12	1		1
BROGLIO Annie	12	1		1
SALANÇON Evelyne	12	1		1

Sont élus :

- **BOSCO Mickaël ;**
- **BROGLIO Annie ;**
- **SALANÇON Evelyne.**

Collège : des personnels administratifs et techniques

Sièges à pourvoir : 1 titulaire
 Inscrits : 3
 Votants : 3
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages valablement exprimés : 3
 Taux de participation électorale : 100%
 Quotient électoral : 3

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
BIRBA Stéphanie	3	1		1

Est élu :

- **BIRBA Stéphanie.**

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'IREM D'AIX-MARSEILLE et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Le Directeur de l'IREM D'Aix-Marseille, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 10/12/2020

Pour le Président et par délégation,
Le directeur de L'IREM D'AIX-MARSEILLE

Olivier GUES

Université d'Aix-Marseille
IREM
Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques
163, Avenue de Luminy - Case 901
13288 Marseille CEDEX 9

